

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un ou deux cabinets de consultance pour la réalisation de deux études sur les créneaux porteurs d'emplois dans les régions du Centre-Sud et du Plateau Central dans le cadre du projet Jeunesse emploi et migration (JEM) II

Janvier 2022

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET ET LA MISSION

Organisme porteur du projet :	Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Titre du projet :	Projet de renforcement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire les risques de migration irrégulière – Projet Jeunesse, Emploi et Migrations (JEM) II
Donateur :	Gouvernement d'Italie
Période de mise en œuvre :	36 mois (septembre 2021 – aout 2024)
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> • Tutelle Technique : Ministère des sports de l'autonomisation de jeunes et de l'emploi (MSAJE) • Partenaires de mise en œuvre : Collectivités territoriales, services techniques déconcentrés de l'Etat (STD), ONG/OSC, Institutions financières et les Mouvements et associations de jeunes, Organisations Professionnelles.
Couverture géographique	Régions du Centre Est, Centre Sud et Plateau Central
Bénéficiaires finaux &/ou groupes cibles :	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de 18 à 35 ans (Femmes, Hommes y compris personnes handicapés) • Population locale
Titre de la mission	Réalisation de deux études sur les créneaux porteurs d'emploi dans les régions du Centre-Sud et du Plateau Central dans le cadre du projet Jeunesse emploi et migration (JEM) II
Lieu de la mission	Régions du Centre-Sud et du Plateau Central
Durée de la mission	45 jours calendaires
Date prévisionnelle de début de la mission	1 ^{er} Février 2022
Superviseur directe	Equipe de gestion du projet JEM
Supervision globale	Cheffe de Mission de l'OIM
Date d'ouverture des offres	10 janvier 2022
Date de clôture des offres	20 janvier 2022

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est l'organisme des Nations Unies en charge des questions liées aux migrations est de ce fait attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société.

Elle œuvre de concert avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la migration, améliorer la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par la migration et préserver le bien-être et les droits humains des migrants.

Installée au Burkina Faso en 2003, l'OIM travaille de concert avec le gouvernement afin d'assurer une meilleure réponse aux défis de la gouvernance migratoire. En étroite collaboration avec les autorités burkinabè, les partenaires locaux et internationaux et la société

civile, l'action de l'OIM se matérialise à travers différents programmes concernant principalement la protection et l'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité, l'assistance au retour volontaire et la réintégration socioéconomique des migrants de retour, le renforcement de capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurité et de gestion des frontières, la cohésion sociale et la consolidation de la paix, les campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques et les alternatives à la migration irrégulière, l'appui dans la formulation des politiques migratoires, la lutte contre la traite des êtres humains, la migration et le développement.

En lien avec la migration et le développement, la mission pays de l'OIM au Burkina a bénéficié d'un financement de l'Italie à travers l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS) pour mettre en œuvre une seconde phase du projet de « **renforcement de l'employabilité et de l'entreprenariat des jeunes pour réduire les risques de migration irrégulière** ». Cette phase se veut une consolidation des acquis de la première et une mise à l'échelle à travers l'augmentation du nombre de bénéficiaires du centre-Est et la couverture de deux nouvelles régions à savoir les régions du Centre-Sud et Plateau Central du Burkina Faso.

Ce projet, aussi appelé « **Jeunesse Emploi et Migration (JEM)** » a pour objectif de renforcer les compétences professionnelles et l'employabilité des jeunes y compris les groupes vulnérables tels que les femmes et les personnes handicapées résidant dans les régions du Centre-est, du Centre-sud et du Plateau central à travers la formation et la création d'activités génératrices de revenus. Il vise contribuer à terme à réduire la migration irrégulière en améliorant la situation socio-économique des jeunes qui par manque d'opportunités d'emplois dans leurs localités s'adonnent à la migration irrégulière. Le projet JEM II s'aligne sur les axes 3 et 4 du PNDES consacrés au développement du capital humain et la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Aussi il contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) principalement les objectifs 4.4, 5.4 et 8.5 sur les aspects liés à l'autonomisation, l'emploi des jeunes y compris les femmes et les personnes vivant avec un handicap.

Le projet, est structuré en quatre composantes à savoir la sensibilisation, l'étude sur les créneaux porteurs la formations et l'octroi du financement. Afin d'assurer une mise en œuvre efficace des composantes du projet, il s'avère nécessaire de conduire l'étude sur les créneaux porteurs d'emploi dans les deux nouvelles régions afin d'orienter les activités des jeunes bénéficiaires sur les secteurs à fort potentiel économique et pourvoyeurs d'emplois dans leurs régions.

Pour ce faire, les présents TdR sont élaborés en vue de sélectionner un ou deux cabinets de consultance pour réaliser les deux études évoquées ci-dessus qui sont réparties en deux lots à savoir la région du Centre Sud (lot 1) et la région du Plateau Central (lot 2).

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif principal des deux études est d'identifier les créneaux porteurs d'emplois afin de déceler les secteurs de développement d'activités génératrices de revenus (AGR) les plus prometteurs en vue de l'orientation et l'insertion économique rapide et durable des jeunes (y compris les femmes et les personnes handicapées) dans l'élaboration de leurs AGR dans les régions du Centre-Sud et du Plateau Central.

L'étude vise les objectifs spécifiques suivants :

- Identifier les filières économiques (et y faire ressortir les spécificités au niveau provincial et communal si possible) susceptibles de permettre la création d'emplois durables pour les jeunes dans les zones d'intervention du projet (sous forme d'emploi formel, auto-emploi, coopératives ou autres formes associatives), en tenant compte de la structure du marché local, de la sensibilité au genre et handicap.
- Décrire les secteurs d'activités économiques ainsi que les contraintes et potentialités afférentes.
- Identifier les besoins des jeunes/femmes et faire un croisement avec les métiers retenus par les autres acteurs afin de présenter la synthèse des métiers porteurs.
- Elaborer des fiches de projet faisant ressortir la rentabilité économique pour les métiers à fort potentiels retenus tout en faisant ressortir les conditions préalables et les risques pour chaque métier selon qu'ils soient mis en oeuvre individuellement ou par des coopératives.
- Analyser et identifier les domaines de formation pertinents pour le marché de l'emploi local en vue d'une meilleure adéquation formation professionnelle et emploi des jeunes notamment pour les bénéficiaires du projet JEM (femmes et personnes handicapées) en intégrant la dimension entrepreneuriale et l'accompagnement en vue de leur insertion en adéquation avec les métiers porteurs identifiés.
- Identifier des structures existantes de formations technique et professionnelle (formelle ou informelle) y compris les partenaires de développement et les domaines potentiels de collaboration dans le cadre de ce projet, pour renforcer l'économie locale et promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes en vue de consolider les efforts du nexus humanitaire développement et paix.
- Faire la cartographie des initiatives de promotions de l'entrepreneuriat des jeunes et des coopératives de jeunes (18 à 35 ans) dans les deux régions concernées et la contribution de ces actions dans la lutte contre la migration irrégulière, le chômage et le sous-emploi des jeunes dans les régions du Centre Sud et du Plateau Central.
- Faire une cartographie des mécanismes de financement existants pour l'accompagnement des jeunes dans la mise en oeuvre de leur projet.
- Faire des recommandations à l'endroit des IMF afin de proposer un taux dégressif pour faciliter l'accès des jeunes au financement.
- Faire toutes les recommandations d'actions pertinentes en lien avec les objectifs du projet JEM II.

III. LES RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Il est attendu de l'étude la rédaction de deux documents de référence sur les créneaux porteurs d'emplois dont un pour la région du centre sud et l'autre pour le plateau central afin de permettre à l'équipe projet JEM II et l'ensemble des acteurs intervenant dans ces régions d'orienter les jeunes sur les meilleurs secteurs porteurs d'opportunités d'emplois et de leur fournir un soutien adapté.

Spécifiquement les résultats suivants sont attendus de l'étude :

- Les filières économiques (faisant ressortir les spécificités au niveau provincial et communal) susceptibles de permettre la création d'emplois durables pour les jeunes dans les zones d'intervention du projet (sous forme d'emploi formel, auto-emploi, coopératives ou autres formes associatives), en tenant compte de la structure du marché local, de la sensibilité au genre et handicap sont identifiées.

- Les secteurs d'activités économiques ainsi que les contraintes et potentialités afférentes sont décrites.
- Les besoins des jeunes/femmes sont identifiés et un croisement est fait avec les métiers retenus par les autres acteurs afin de présenter la synthèse des métiers porteurs.
- Des fiches de projet faisant ressortir la rentabilité économique pour les métiers à fort potentiels retenus tout en faisant ressortir les conditions préalables et les risques pour chaque métier selon qu'ils soient mis en œuvre individuellement ou par des coopératives sont élaborées.
- Les domaines de formation pertinents pour le marché de l'emploi local en vue d'une meilleure adéquation formation professionnelle et emploi des jeunes notamment pour les bénéficiaires du projet JEM (femmes et personnes handicapées) en intégrant la dimension entrepreneuriale et l'accompagnement en vue de leur insertion en adéquation avec les métiers porteurs retenus sont analysés et identifiés.
- Des structures existantes de formations technique et professionnelle (formelle ou informelle) y compris les partenaires de développement et les domaines potentiels de collaboration dans le cadre de ce projet, pour renforcer l'économie locale et promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes en vue de consolider les efforts du nexus humanitaire développement et paix sont identifiées.
- La cartographie des initiatives de promotions de l'entrepreneuriat des jeunes et des coopératives de jeunes (18 à 35 ans) dans les deux régions concernées et la contribution de ces actions dans la lutte contre la migration irrégulière, le chômage et le sous-emploi des jeunes dans les deux régions concernées.
- Une cartographie des mécanismes de financement existants pour l'accompagnement des jeunes dans la mise en œuvre de leur projet est faite.
- Des recommandations à l'endroit des IMF afin de proposer un taux dégressif pour faciliter l'accès des jeunes au financement sont faites.
- Des recommandations d'actions pertinentes en lien avec les objectifs du projet JEM II sont faites.

IV. RESPONSABILITES DU CABINET DE CONSULTANTS

Sous la supervision directe de l'équipe de gestion du projet JEM et en collaboration étroite avec le Ministère des sports de l'autonomisation de jeunes et de l'emploi (MSAJE), le ou les cabinets de consultance retenu(s) auront pour responsabilités de :

- Constituer une équipe aux profils pertinents et coordonner les études en cohérence avec les objectifs assignés,
- Proposer une méthodologie de travail et un plan d'élaboration du rapport conformément aux objectifs de l'étude.
- Élaborer les outils de collecte de données et collecter les données de terrain (primaires et secondaires) pour la conduite de la mission.
- Traiter et analyser les données collectées.
- Déterminer les groupes cibles et les échantillons des différentes populations à enquêter.
- Utiliser les statistiques récentes dans le cadre de l'étude.
- Rédiger un rapport provisoire en tenant compte des objectifs de l'étude.
- Faire un débriefing chaque deux semaines et à la fin de la mission, exposer les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les solutions envisagées.
- Restituer les résultats du rapport provisoire lors d'un atelier de validation et intégrer les amendements des parties prenantes.

- Produire la version définitive du rapport de l'étude en deux versions (numérique et physique) à mettre à la disposition de l'OIM.

V. LES LIVRABLES

Les livrables suivants sont attendus du consultant :

- Une méthodologie assortie d'un calendrier de conduite intégrale de l'étude avec les outils de collecte des données y relatifs.
- Un rapport d'étape à mi-parcours de la conduite de l'étude.
- Un rapport provisoire de l'étude.
- Un rapport définitif de l'étude en deux version (physique et numérique).

VI. QUALIFICATIONS COMPETENCES ET EXPERIENCES

Les compétences suivantes sont requises pour la conduite de la mission :

- Avoir au moins un master (BAC + 5) ou tout autre diplôme équivalent dans l'un ou l'autre des domaines suivants : en économie, en socio-économie, en démographie, en science sociale et développement, en gestion de projet avec des connaissances avérées en analyse des chaînes de valeur.
- Avoir des connaissances et de l'expérience dans la conduite des études sur les chaînes de valeurs et de même que sur les politiques d'emploi et formation professionnelle des jeunes.
- Avoir une bonne maîtrise des questions de migration du Burkina Faso.
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions d'études dans l'un ou plusieurs des domaines tels que de l'emploi des jeunes, la formation professionnelle des jeunes, les chaînes de valeurs et sur les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat local.
- Une maîtrise des langues locales des zones d'interventions du projet et une expérience de travail avec des agences du système des Nations Unies (SNU) seront un avantage.

VII. CRITERES D'ELIGIBILITE

Sont considérés éligibles à la présente offre, le ou les cabinets de consultance répondant aux profils recherchés. Il faut noter que la soumission pour un ou deux lots est possible cependant, chaque lot doit faire l'objet d'une offre séparée.

Processus d'approbation requis pour certifier l'atteinte des résultats et les paiements

Le paiement sera effectué au nom du ou des cabinet retenu(s) de la façon suivante : 30% des honoraires à la signature du contrat, 30% à la réception et l'approbation par l'OIM du rapport intérimaire et 40% des honoraires après la réception et la validation par l'OIM du rapport final.

Critères de sélection :

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit :

- Expertise de l'équipe de consultants affectée à la tâche : 35%
- Méthodologie, adéquation aux objectifs et au calendrier du plan d'exécution : 25%
- Connaissance du contexte et de la zone d'intervention : 10%
- Offre financière 30%.

Méthode d'évaluation des offres :

Seules les candidatures ayant obtenu pour l'analyse technique une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenus.

La méthode d'évaluation qui sera utilisée pour l'analyse financière est celle du meilleur rapport qualité/prix (offre la moins disante techniquement qualifiée).

Autres informations utiles :

- Processus d'approbation requis pour certifier l'atteinte des résultats et les paiements ;
- Le paiement sera effectué à la fin de chaque prestation après certification faite sur la base de la satisfaction des services fournis par le consultant.

Il est vivement recommandé aux postulants de remplir aussi les conditions ci-dessous :

- Ne pas être interdit pour les financements de l'OIM,
- Accepter de se soumettre aux procédures (financières, code d'éthique, et autres) de l'OIM,
- Adhérer aux principes humanitaires,
- Respecter scrupuleusement la politique de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels en vigueur à l'OIM

VIII. PROCEDURES DE SOUMISSION

Le/les cabinet(s) de consultance intéressé(s) sont invités à soumettre un dossier comprenant obligatoirement les éléments suivants :

- Lettre de soumission** des offres adressée à madame la Chef de Mission de l'OIM au Burkina.
- Une offre technique** portant sur le contexte et la compréhension des TDRs et décrivant en détail les modalités de réalisation de la mission ; notamment la méthodologie proposée, les étapes et la durée de réalisation et livrables attendus.
- Une offre financière** (en Francs CFA, HT et TTC) indiquant tous les coûts de mise en œuvre, honoraires de consultants, des membres de l'équipe frais de déplacements, indemnité journalière de subsistance (DSA) et autres frais requis. La proposition financière doit être soumise dans un dossier séparé, clairement nommée proposition financière. Aucune information financière ne doit figurer dans la proposition technique.
- Les CV** doivent mettre en évidence les qualifications et expériences pertinentes dans les champs couverts par la mission et les références professionnelles pour des missions similaires.
- Lettre de motivation** : les consultants doivent indiquer leur date de début disponible

Les dossiers devront être envoyés sous plis fermé (version physique) au siège de l'OIM sis à Ouaga 2000 avec la mention « **Recrutement d'un ou deux cabinets de consultance pour la réalisation de deux études sur les créneaux porteurs d'emploi dans les régions du Centre-Sud et du Plateau Central dans le cadre du projet Jeunesse emploi et migration phase II (JEM II)** » ou en version numérique à l'adresse : burkinavacancies@iom.int au plus tard le 20 Janvier 2022 à 17h00.

Veillez noter que :

- Les dossiers envoyés après la date limite ne seront pas acceptés ;
- Seuls les dossiers complets comportant les documents authentiques seront pris en considération ;
- Seules les candidatures retenues seront contactées pour la suite de la procédure.